

DECLARATION D'OUVERTURE LICENCE RESTAURANT

Déclaration à effectuer 15 jours au moins avant le début de l'exploitation du débit de boissons (art. L.3331-2, L3332-3, L3332-4-1 du CSP)

LISTE DES PIECES A FOURNIR (ORIGINAUX ET COPIES)

- Carte d'identité ou passeport de l'exploitant*
 - Document cerfa11542 (https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11542.do)
 - Permis d'exploitation de l'exploitant *en cas de cogérance, fournir la carte d'identité et le permis d'exploitation de chaque cogérant
 - Extrait K-bis du registre du commerce de Lyon mentionnant l'enseigne de l'établissement
 - Statuts de la société avec la nomination de l'exploitant du débit de boissons
 - Bail commercial mentionnant l'activité autorisée ou ancien bail accompagné de l'agrément du bailleur en cas de reprise du droit au bail
 - Acte de cession du fonds de commerce enregistré aux impôts en cas de reprise d'activité
 - Contrat de location enregistré aux impôts et extrait K-bis du propriétaire du fonds de commerce en cas de location gérance
- Association fiche INSEE et récépissé de déclaration de l'association

**DECLARATION UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
POUR TOUT CAS PARTICULIER, D'AUTRES DOCUMENTS PEUVENT ETRE
DEMANDES**